

A propos des expulsions locatives

Les communistes de Bagneux s'adressent à vous

Pour la deuxième année consécutive, Madame Marie Hélène Amiable, maire de Bagneux a renouvelé son arrêté visant à interdire les expulsions locatives des personnes et des familles en difficulté économiques et sociale sur notre commune.

Nous soutenons et approuvons pleinement cette volonté politique d'en finir avec ces pratiques indignes de toute société moderne.

Les expulsions ne font qu'ajouter de la misère à la misère, chacune et chacun peut traverser dans sa vie des difficultés matérielles. Mettre à la rue des familles entières car elles sont dans l'impossibilité de régler leurs dettes est inacceptable. Tout le monde au 21ème siècle doit avoir accès à des droits fondamentaux comme le logement, l'emploi, ou encore le libre accès à l'éducation et à la culture.

La fin de la trêve hivernale met dans l'angoisse nombre de familles de notre ville. L'épée de Damoclès qu'est la menace d'une expulsion, ne peut qu'accentuer la détresse de ces familles en situation économique difficile. L'arrêté promulgué par Marie Hélène Amiable, Maire de notre commune leur apporte un répit, une trêve supplémentaire.

Cet arrêté anti expulsion fait grincer des dents, et le Préfet des Hauts de Seine, comme l'an passé, a déféré cet arrêté devant le tribunal administratif de Versailles.

Madame Marie Hélène Amiable est convoquée devant celui-ci le 6 avril. Nous vous appelons à venir manifester votre soutien, et marquer ainsi votre opposition aux expulsions.

Un départ en car est organisé. Le rendez vous est fixé jeudi 6 avril à 13h30 devant l'hôtel de ville (57 avenue Henri Ravera).

Pour la direction de la section de Bagneux du Parti Communiste Français.

**Christophe Léon
Gholam Esmaeelipour
Responsables locaux du PCF**